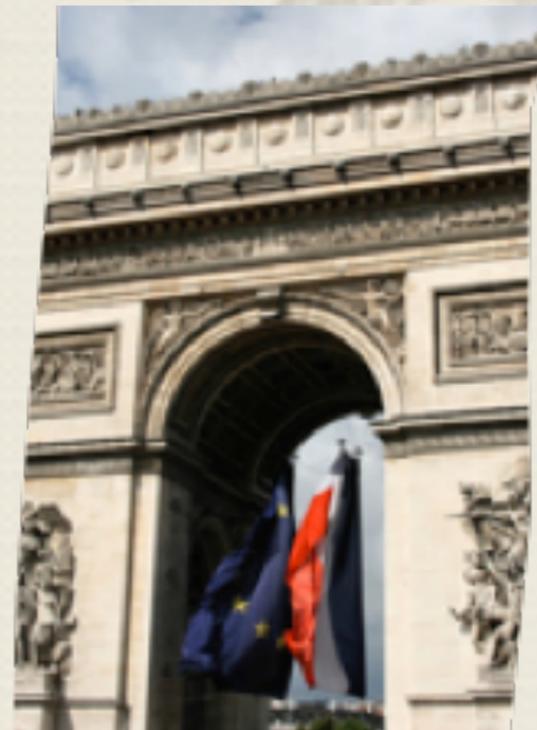


LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 26 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) Il s'énerve Macron
- 2) Démission de deux ministres ?
- 3) Le persécuteur
- 4) Noël en famille



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Pouvoir d'achat: le gouvernement affiche sa nervosité



Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement © Reuters

Le gouvernement a très vivement réagi aux doutes de l'Insee quant à l'effet des mesures fiscales sur le pouvoir d'achat des ménages. Il se défend en publiant un simulateur qui ne traduit qu'une partie de la réalité.

Auparavant, pour régler un problème, on créait une commission. Même s'il n'a pas encore absolument abandonné cette méthode déjà moquée en son temps par Clemenceau (par exemple sur la question du « verrou de Bercy »), le gouvernement d'Édouard Philippe a adopté une nouvelle voie : à chaque problème, un « simulateur ». Sans doute est-ce là l'effet de la « modernité » de l'exécutif. Ainsi, Bercy avait publié cet automne un calculateur des indemnités prudhommales possibles en cas de licenciement abusif, après la promulgation des ordonnances. Voilà qu'il publie en ce 21 décembre un simulateur de « gains de pouvoir d'achat » pour 2018, à la suite des mesures fiscales prises par le gouvernement dans la loi de finances 2018 qui va être adoptée ce même jour. Ce simulateur ne naît pas par hasard, il répond à une polémique ouverte par la note de conjoncture de l'Insee publiée le 19 décembre.

Dans cette note, l'institut estimait à 4,5 milliards d'euros l'augmentation des prélèvements obligatoires sur les ménages en 2018, soit une baisse en moyenne sur l'année de 0,3 point du revenu disponible brut. Une pierre dans le jardin d'un gouvernement qui, pour faire oublier les mesures inédites et très importantes de défiscalisation du capital qui ne profiteront qu'aux plus fortunés, avait juré faire un « budget de soutien au pouvoir d'achat ». Lors de la présentation du projet de loi de finances 2018, un « livret du pouvoir d'achat » jaune canari avait ainsi été distribué pour enfoncer le clou. Dès lors, l'évaluation de l'Insee venait briser cette belle communication et menaçait de ramener la politique du gouvernement à son soutien aux plus riches et au capital.

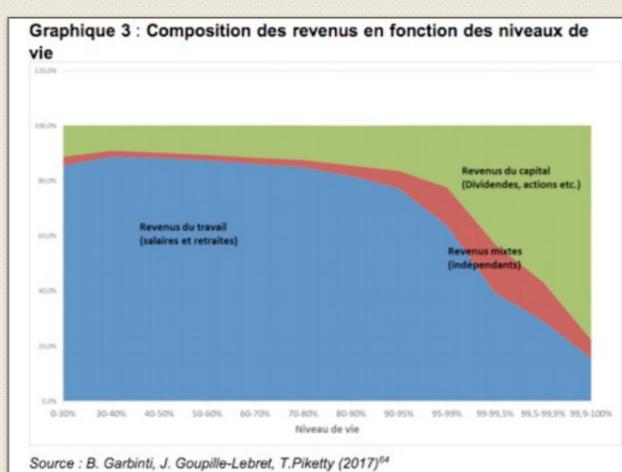
Le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux est monté rapidement au créneau avec des mots très vifs : il a « contesté formellement » les évaluations de l'Insee, estimant que l'institut n'avait pas pris en compte l'élasticité de la consommation à l'augmentation de la fiscalité sur le tabac et le diesel. Ces deux décisions à elles seules ôteraient en moyenne 0,5 point de revenu disponible brut. Le gouvernement entend précisément que cette hausse des taxes conduira à une baisse de la consommation de ces produits et, donc, à la libération de pouvoir d'achat pour les ménages concernés. Une charge rare contre l'institut statistique. Chose encore plus rare, cette charge a conduit ce dernier à publier un communiqué de précisions. L'Insee indique qu'il doit, conformément « aux règles de la comptabilité nationale », raisonner « à structure constante de consommation ».

Par ailleurs, l'Insee précise sur quoi porte son évaluation : sur l'évolution des prélèvements obligatoires et leur impact sur le revenu disponible brut des ménages. Dès lors, les

compensations de la hausse de la CSG sous forme salariale, prévue pour les fonctionnaires, ne sont pas prises en compte dans ce tableau. Bref, l'Insee a fait son travail en réalisant un focus sur une partie de la réalité de l'évolution du pouvoir d'achat. Mais le gouvernement a vu dans cette précision une victoire. Ce 21 décembre, il publie donc son simulateur de « gains de pouvoir d'achat » avec un communiqué claironnant sur une éventuelle « rectification » de l'Insee. En réalité, il n'y a pas de rectification, mais il y a une précision. Et ce triomphe du gouvernement semble bien prématuré.

Ainsi, avancer le cas des fonctionnaires pour défendre des mesures de soutien au pouvoir d'achat est assez étonnant. Le gouvernement a précisément décidé de se contenter de compenser pour cette catégorie la hausse de la CSG sans augmentation du traitement net (ce que le gouvernement appelle à tort le « pouvoir d'achat »). Certes, cette compensation réduit techniquement l'effet négatif statistique global sur le revenu disponible brut, mais il faut rappeler qu'au 1er janvier, le traitement des fonctionnaires non concernés par les revalorisations statutaires baissera puisque la cotisation retraite augmente et qu'elle n'est, elle, pas compensée.

Du reste, un coup d'œil sur le détail des calculs de l'Insee invite à la prudence : l'institut estime à 0,3 point l'impact positif de la défiscalisation du capital et de ses revenus sur le revenu disponible brut (RDB) des ménages. Or on le sait, ces mesures ne concerneront que les plus fortunés puisque, plus les revenus sont élevés, plus le patrimoine est constitué de capitaux non immobiliers. On sait aussi que l'effet sur la consommation de ces hausses sont très limités : les fonds libérés par les plus riches profitent davantage au secteur financier et, in fine, peu à la croissance, comme l'a reconnu le FMI dès 2015. Or l'effet positif de l'ensemble des mesures de fiscalité directe est de 0,2 point de RDB selon l'Insee. Autrement dit, en excluant le PFU et l'IFI, l'effet est négatif, voire neutre si on le corrige de la compensation pour les fonctionnaires et de quelques mesures de soutien aux minima sociaux faibles et introduits en octobre (à l'exception de la revalorisation du minimum vieillesse en avril).



Au global, il est inévitablement négatif, puisque les consommations de tabac et de diesel ne vont pas disparaître par le seul impact de la fiscalité. C'est notamment le cas du diesel. Il faut en effet bien de la naïveté pour penser que les ménages modestes des zones rurales pourront basculer vers la voiture électrique pour économiser quelques pleins, alors que le réseau de transport public est soit défaillant, soit inexistant. Quant au tabac, si l'OMS reconnaît les effets sur la baisse de la consommation de cigarettes de la hausse des prix, on constate aussi en France que cette hausse a eu tendance à conduire à un report sur le tabac à rouler notamment, moins coûteux. Il y aura donc bien au bout du compte un effet négatif sur le RDB des ménages qui ont la plus forte propension à compenser, autrement dit les moins riches.

À cela s'ajoutent deux éléments, jamais évoqués mais qui pourtant sont fondamentaux si l'on parle de « pouvoir d'achat ». Un gain de pouvoir d'achat n'est pas une augmentation du salaire net, mais une augmentation supérieure à l'inflation. Or, quoique encore faibles (ce qui traduit d'ailleurs une croissance de piètre qualité et donc une pression sur les revenus des ménages), les prix à la consommation devraient, selon l'Insee, accélérer en 2018 pour atteindre 1,6 % en juin prochain. En 2017, l'inflation moyenne devrait être de 1 %.

Cette hausse plus marquée des prix devrait, selon l'Insee, prendre de la vigueur au fil de l'année. Or elle viendra grignoter d'autant plus les effets de la politique fiscale du gouvernement que la suppression des cotisations maladie et santé sera mise en place en deux temps. Alors que la hausse de la CSG de 1,7 point du salaire brut entrera en vigueur au 1er janvier, les cotisations baisseront de 2,2 points au 1er janvier, puis de 0,95 point de plus au 1er octobre. Cette décision, qui a été prise pour des raisons budgétaires, autrement dit pour financer la défiscalisation du capital, réduit de moitié l'effet des gains de salaire net sur 2018 (0,79 % contre 1,45 % en année pleine), lesquels risquent donc bien d'être engloutis par la hausse des prix, précisément en raison des choix du gouvernement.

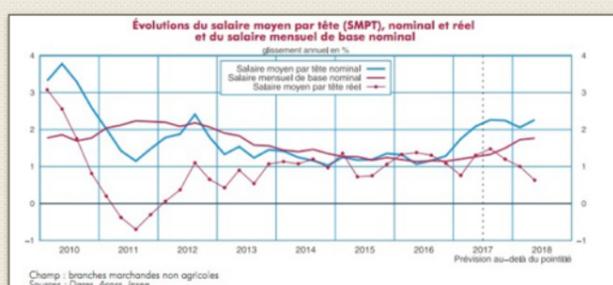


Pourtant féru de précisions, Benjamin Griveaux passe ce fait sous silence. Du reste, le gouvernement le nie tellement qu'il a présenté en octobre la possibilité de gagner un « treizième mois » en 2022 pour certaines (rares) catégories de salariés, comme si un euro d'un salaire de 2017 était équivalent à un euro d'un salaire de 2022... En réalité, aucun gouvernement n'est capable d'assurer des « gains de pouvoir d'achat », ces gains dépendant de conditions macroéconomiques et de la capacité de négociation des salariés (qui vient d'être affaiblie par les ordonnances).

On notera également que les gains de salaire net réalisés sur cette bascule entre la CSG et les cotisations salariales seront imposables. Certes, en raison du passage au prélèvement à la source, les revenus de 2018 sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais ce sera bien le cas en 2019. Or ceci grèvera la hausse des revenus sur cette année, qui sera en moyenne de 0,66 %. Et cette hausse en

2019 sera d'autant plus invisible qu'elle sera perdue dans la baisse du salaire net due au prélèvement à la source à partir du 1er janvier 2019.

En réalité, les mesures fiscales du gouvernement n'auront pas d'impact macroéconomique notable. L'Insee, dans sa note de conjoncture, prévoit un ralentissement du salaire moyen réel par tête dans le secteur marchand. Dans le meilleur des cas, les mesures gouvernementales viendront amortir ce phénomène, pas davantage. La réalité, c'est qu'en 2018, les Français devraient faire face à un nouveau ralentissement de la croissance de leur pouvoir d'achat et que la consommation ne progresserait qu'au prix d'une ponction dans leur épargne. Sur le premier semestre 2018, l'Insee prévoit ainsi un recul de 14,4 % à 13,9 % du RDB de l'épargne des ménages pour maintenir une croissance de la consommation à 0,3 %, soit à un niveau historiquement faible pour la France. Sans doute y aura-t-il une compensation sur le dernier trimestre, mais rien ne dit qu'il sera suffisant et que les gains réalisés ne viendront pas reconstituer l'épargne.



Le gouvernement connaît fort bien ces faits. Pour preuve, dans le cadrage macroéconomique du projet de loi de finances 2018, il a reconnu que la croissance du pouvoir d'achat ralentirait de + 1,7 % en 2017 à + 1,4 % en 2018, malgré les mesures prises. Ce simple détail devrait suffire à ne pas faire du budget 2018 un budget de pouvoir d'achat. Et c'est ce qui explique la nervosité du gouvernement sur ce sujet et la vigueur de sa réaction aux informations publiées par l'Insee.

En choisissant d'appliquer immédiatement les mesures favorables aux entreprises et aux plus riches, le gouvernement a, en réalité, réduit l'impact de ses mesures de soutien au pouvoir d'achat des salariés. La fragmentation de la suppression des cotisations et la compensation simple pour les fonctionnaires sont les conséquences de ce choix logique au regard de la pensée de l'exécutif : Emmanuel Macron défend une politique de l'offre qui suppose de faire pression sur les salaires, élément déterminant du coût du travail.

On le voit, ce gouvernement « n'assume » pas toujours. De ce point de vue, le simulateur de Bercy est avant tout une opération de communication politique qui vise à noyer les effets macroéconomiques des choix budgétaires dans une vision individualisée, nécessairement réduite et unilatérale. Elle ne dit rien quant à l'effet de cette politique sur les revenus des ménages. C'est un paravent qui permet de dissimuler la nature inégalitaire de la politique gouvernementale et de déminer l'accusation d'une « politique pour les riches ». Mais le pari est risqué, car si les Français ne ressentent pas les effets de ces promesses, le coût politique pourrait être élevé.

LE LIVRET DU POUVOIR D'ACHAT

#PouvoirDAchat

Page de garde du "livret du pouvoir d'achat" du gouvernement © Bercy

mediapart.fr

II) Sans-abris : Droit au Logement exige la démission de 2 ministres de Macron

Par Auteur valeursactuelles.com



Ce lundi 25 décembre, l'association Droit au Logement (DAL) a manifesté à Paris, dénonçant la mauvaise politique du gouvernement en matière du logement.

"D'ici la fin de l'année, je ne veux plus personne dans les rues, dans les bois. (...) Je ne veux plus de femmes et hommes dans les rues", avait déclaré Emmanuel Macron en juillet dernier, lors d'un discours à Orléans. Ce lundi 25 décembre, l'association Droit au Logement (DAL) a manifesté sous les fenêtres du ministère du Logement à Paris pour rappeler cette promesse au chef de l'Etat.

"On voit que c'est de la cupidité, et du soutien à ses amis, les riches"

Une affiche citant la réplique du président de la République "plus personne à la rue cet hiver" et une autre banderole "la ville n'est pas le monopoly" montrant une pluie de billets de cinq

euros et l'inscription APL, avaient été tendues par une centaine de manifestants. Pour Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole du DAL, "il faudrait que les ministres du Logement, Messieurs Mézard et de Normandie [Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires en charge du logement et Julien Denormandie, secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires, NDLR], démissionnent ».

Selon lui, "ils ont failli à la mission que leur a donnée le président". "Il y a de plus en plus de sans-abris alors qu'on a jamais eu autant de logements vacants", précise-t-il, ajoutant qu'"il y a de la place !". "Quand on nous parle de bienveillance et qu'on supprime toutes les aides, on voit que c'est de la cupidité, et du soutien à ses amis, les riches", a estimé Jean-Baptiste Eyraud. Cette manifestation intervient alors que trois SDF sont morts à Marseille en dix jours. 376 SDF seraient morts depuis le début de l'année 2016, selon les informations des Morts de la Rue.

VALEURS

III) Pendant les fêtes, Gérard Collomb ne fait aucun cadeau aux migrants

Philippe Boggio

Alors qu'arrivent les semaines les plus symboliques de l'année, le gouvernement a décidé de compliquer considérablement la vie des migrants.



Emmanuel Macron avait promis. Il s'était engagé à «loger tout le monde dignement». «Je ne veux plus d'ici la fin de l'année avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois, ou perdus», avait-il déclaré, dans un discours consacré, le 27 juillet, aux bouleversements à venir de la politique migratoire de la France. Pari perdu, évidemment. L'engagement était présomptueux.

Des immigrés «perdus», «dans les rues, dans les bois», il en reste, forcément. Sans abri, ou alors, protégés des intempéries, à l'approche de Noël, par les plus désespérés des abris. Sous les ponts des villes, dans les salles des pas perdus des gares. Là où l'obscurité est la plus dense, au plus loin possible, surtout, des patrouilles de police. Avec ces journées de l'Avent, rappelés par

l'humanisme laïc ou par la foi religieuse à nos obligations de solidarité, nous allons nous surprendre à les chercher des yeux, dans les recoins.

Ils seraient au moins 800 à Paris, selon l'association Emmaüs, à tenter de trouver tout autour de la porte de la Chapelle, quelques mètres carrés de trottoir encore libres pour y dresser leurs tentes. Difficile: à Paris, «Ville lumière», qui irradie particulièrement en ces soirées d'avant les fêtes, les terre-pleins centraux des boulevards menant à la Chapelle ont été grillagés, on a déposé d'énormes blocs de pierre sur le sol pour éloigner les clandestins. Sur un gros caillou, cette inscription: «En mémoire de ceux qui ne sont pas arrivés».



Dispositif anti sans-abris, à Paris, le 6 décembre 2017. Jacques Demarthon / AFP

Comme à Calais ou à Metz, où convergent de nombreux déboutés du droit d'asile en Allemagne, les patrouilles de CRS crèvent les tentes de fortune et ramassent les sacs de couchage, au point que les grandes ONG caritatives apposent désormais leurs logos sur le matériel de survie qu'elles distribuent, pour être en mesure de porter plainte pour vol ou destruction contre l'État.

Dans le Briançonnais, les fortes chutes de neige des dernières semaines n'ont pas enrayé le flux absurde des Africains qui tentent toujours de franchir le Col de l'Échelle (1762 mètres), à 30 kilomètres de la frontière italienne, dans l'espoir de gagner, de l'autre côté, le village de Névache. Dix fois, ils ont été refoulés aux postes de douane, sur la côte, ou appréhendés dans les trains pour Nice, et systématiquement éconduits, alors, ils forcent la chance, sans équipement, sur les pentes, en prenant tous les risques.

Un renversement brutal de la politique migratoire

Ces femmes, ces hommes, ces mineurs isolés, auxquels le président de la République avait promis un lit, au moins un bol de soupe et une source de chaleur, pour la fin de l'année, sont ceux qui, en droit, sont les moins habilités à s'approcher de la lumière. «Sans papiers» déjà recherchés en vue d'une expulsion, déboutés, après l'ultime confirmation d'un tribunal, ou encore «dublinés», c'est à dire ayant déjà déposé une demande d'asile dans un autre pays, ils se savent bons pour être ramassés par les patrouilles de police.

Ils sont sans illusion sur la nouvelle politique migratoire édictée par le chef de l'Etat, et appliquée sans nuances excessives par le très laconique ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, depuis des mois. Le pays rompt avec l'usage,

entre laxisme administratif et progressisme conscient, qui depuis quarante ans laissait, chaque année, quelques dizaines de milliers de migrants économiques clandestins s'accrocher comme ils le pouvaient au pays de cocagne, sans que l'Etat ne s'obsède des «reconduites à la frontière».

Curieusement, ce renversement brutal de la politique migratoire, selon Emmanuel Macron, vient même de connaître un nouveau perfectionnement. En ces nuits de décembre, le ministère de l'Intérieur choisit de violer, au moins dans l'esprit, le principe intangible du «sanctuaire», cette belle idée que la République a reprise de l'Eglise augustienne, au Moyen-Âge. Il est des lieux, églises, hier, centres d'hébergement, aujourd'hui, qui doivent demeurer inatteignables aux poursuites, même motivées. «Le droit d'asile doit être offert à tous, écrivait Saint-Augustin, qui, en 419, était allé arracher l'indulgence impériale pour des brigands réfugiés, à Carthage, dans l'église voisine; justes et injustes, bons et méchants, innocents ou coupables».

«Un renoncement sans précédent aux valeurs et aux traditions humanistes»

Or, dans une circulaire du 12 décembre, le ministère de l'Intérieur enjoint aux préfets d'envoyer dans les centres d'accueil des missions administratives chargées de procéder au tri des immigrés présents. Évidemment, d'en faire évacuer les clandestins, et de les diriger vers les centres de rétention. Immédiatement, ou au lendemain des fêtes, imagine-t-on... Inutile, dès lors, de se demander pourquoi il y a, à l'approche du réveillon de Noël, tant d'immigrés dehors. Ils ont peur d'approcher des centres d'hébergement, ou les ont déjà quittés, avant l'arrivée de la police. Voilà comment le ministère compromet, en la ridiculisant, la promesse du chef de l'État, et ce, durant les semaines les plus symboliques de l'année. Quand revient un certain esprit, dit-de Noël, de piété ou de compassion. De souci de l'autre.

Quand des dizaines de milliers de bougies, derrière les fenêtres des maisons, sont allumées pour que le voyageur ne se perde plus. Quand les portes des églises restent ouvertes pour inciter l'indigent à entrer. Quand une tradition, en Provence, veut que «les 13 desserts» (noix, fruits confits, amandes etc) soient disposés, durant la nuit de Noël, sur une fenêtre, pour permettre à l'affamé de se rassasier. Quand des familles continuent de placer, à la table du réveillon, une assiette et une chaise vide pour l'étranger qui viendrait à passer...

L'insigne maladresse du ministère, qui vient ponctuer les premiers mois de cette «immigration-année zéro», a précipité les réactions d'hostilité des grandes ONG, souvent en charge de la gestion des centres, et de tous les milieux sensibles au sort fait, en France, aux migrants. Reçues ce 21 décembre par le Premier ministre, les associations caritatives exigent le retrait de la circulaire du 12 décembre, et d'une manière plus générale, l'adoucissement du projet de loi sur l'immigration, qui devrait être étudié par l'Assemblée nationale, au printemps. Dans une démarche commune, le Secours catholique et la Fédération de l'Entraide Protestante condamnent «un renoncement sans précédent aux valeurs et aux traditions humanistes».

Multiplication des initiatives en faveur des migrants

Déjà, Matignon a renoncé à l'une des mesures du projet gouvernemental, la notion de «pays tiers sûr», qui aurait permis à la France de refuser d'accorder un statut à tout migrant ayant traversé l'un de ces pays «sûrs». Outre le fait qu'on aurait pu objecter à l'État que la Turquie, par exemple, aurait pu se retrouver au compte de ces pays, la notion même avait toute chance d'être déclarée non constitutionnelle.

Est-ce la période de l'année? Les associations ont retrouvé, ces dernières semaines, une ardeur combative qu'elles avaient peut-être un peu perdue, ces dernières années, à force de se sentir mises en minorité par cette majorité de Français que les sondages assurent être opposée à la présence de plus d'immigrés sur le sol national – données qui, évidemment, ont conditionné la politique de MM. Macron et Collomb. Un peu partout, sur le territoire, sont lancées, à l'approche des fêtes de fin d'année, des plateformes et des forums d'initiatives en faveur des migrants, du réseau Sursaut, qui recense 1.000 initiatives locales, à SOS Alpes Solidaire, en passant par France Bénévolat, le réseau d'éducation sans frontière (RESF) ou encore les Réveillons de solidarité.

Minoritaires? Sûrement, sinon Gérard Collomb se montrerait plus prudent, mais fortes, ces associations et aventures solidaires, de valeurs essentielles, revenues dans l'actualité, en décembre. Les égoïsmes environnants, du peuple ou des pouvoirs publics, ne peuvent pas empêcher qu'elles soient rappelées au premier de ceux qui sont en charge d'elles. L'esprit humanitaire, la Convention européenne sur le droit d'asile, les préceptes du Conseil National de la Résistance..., et toutes les raisons qui ont fait de la France, il y a peu encore, la première patrie des droits de l'homme. Même si ce label ne paraît plus honorer ceux auxquels il a échoué.



Philippe Boggio

Slate

IV) Noël en famille : combien de temps supportez-vous vos proches avant de craquer ?

Par Chloé Pilorget-Rezzouk



Image extraite du film "Un Conte de Noël" d'Arnaud Desplechin. (R. GRANT/M. EVANS/SIPA)

Qui dit fêtes de fin d'année, dit famille... Et réveillon de Noël. Un huis-clos au potentiel explosif où quelques mots, un geste ou une intonation peuvent parfois suffire à transformer ces retrouvailles pleines de promesses en véritable barnum.

"La Bûche", "Conte de Noël", "Festen"... Le cinéma se nourrit amplement de ces raouts intimes où petits secrets et rancœurs (re)surgissent au grand jour. Car les réunions et repas de famille (Noël, en tête), comme le décrit l'humoriste Nora Hamzawi, c'est aussi ça :

"Hier, j'ai eu droit au traditionnel repas du dimanche chez ma mère, c'était super, on était trop contents de se retrouver. Et, hop, trois heures plus tard, comme par magie, plus personne pouvait se blairer."

<https://dai.ly/x3zcyj1>

Et vous, combien de temps s'écoule-t-il avant que l'euphorie de retrouver vos proches ne s'essouffle et laisse place à de l'agacement, voire de l'exaspération ?

Trois jours, grand max'

Pour Léa*, c'est trois jours max'. "Une théorie basée sur une longue expérience", plaisante la jeune femme de 32 ans. Chaque année pour fêter Noël, celle qui vit à Paris depuis dix ans fait le déplacement chez ses parents, en Picardie. Oncles et tantes, grands-parents, cousins de cinq à 45 ans... Ils seront une quinzaine autour de la table.

Pour "éviter le craquage", elle a "calibré" son séjour à trois jours "pile". Un "temps raisonnable" permettant aussi à sa mère, qui voudrait la voir plus, de ne pas se dire qu'elle "passe en coup de vent". Pourtant, ses parents sont "plutôt cools". La trentenaire explique :

"Pendant les trois premiers jours, les parents sont tellement contents qu'on soit là qu'ils laissent passer plein de trucs. Et c'est pareil pour nous. On s'aime bien parce qu'on ne s'est pas vus depuis longtemps."

Au-delà de cette "période bénie" ? Ça se complique.

"Très vite, tu es obligée de te réacclimater à leurs règles, alors que le reste de l'année tu as tes propres habitudes. Ça reste tes parents : c'est toi qui t'adaptes, et non l'inverse."

Quand elle sort fumer, il n'est pas rare que la jeune femme écope d'un regard de désapprobation, voire d'un "tu pues la clope". Idem quand elle traîne sous la couette.

"S'il m'arrive de dormir jusqu'à 11 heures ma mère commence à faire du bruit pour me faire comprendre qu'il est temps de profiter de la famille."

Respecter le rythme de la maisonnée, justifier son mode de vie.... "Il y a aussi un décalage entre les grandes villes (surtout Paris) et la province", analyse Léa. "On me demande pourquoi je n'ai pas d'enfant, pourquoi je ne suis pas casée' ni propriétaire de mon logement, contrairement à la plupart des trentenaires ici... »

L'été dernier, la jeune femme a outrepassé "la règle des trois jours", voulant s'offrir une petite semaine de repos. Force est de constater que ce n'était pas "le meilleur endroit ».

"Ma mère m'a fait une crise parce que j'avais fait une griffure sur l'aspirateur en l'utilisant. J'avais le sentiment d'avoir encore 15 ans..."

Rapports de place...

Pour bien comprendre se qui se joue quand on se retrouve en famille, la psycho-sociologue Dominique Picard rappelle que "les relations humaines se situent dans ce qu'on appelle des rapports de place ».

"Lorsqu'on est avec les autres, on n'a pas une position fixe mais une certaine place par rapport à celle des autres. Quand vous êtes avec votre ami, votre patron ou votre mère, vous n'êtes pas exactement la même personne qu'avec votre voisin de palier ou votre frère.

Or, dans une famille, il y a des rapports de places très anciens et chargés affectivement. Et chaque fois qu'on est ensemble, on retrouve ces schémas-là, qu'on le veuille ou non."

Pourquoi ces rapports, tels qu'on les a connus dans l'enfance, reviennent-ils inévitablement ?

"Parce que les premiers que nous avons vécus forment une sorte d'empreinte – comme un patron de couture – sur laquelle se créent les schémas relationnels futurs. Et ils sont chargés d'émotions aussi bien positives que négatives, donc nous avons du mal à les contrôler."

Journaliste, Agathe* s'est elle aussi fixé trois jours "grand max'". Il y a quelques années, la jeune adulte trouvait "plutôt cool" l'idée de passer du temps avec sa sœur chez leurs parents. Elle est donc arrivée la "fleur au fusil" dans leur village "au milieu de nulle part". Mais "il s'est passé deux trucs", se souvient-elle.

Son père lui a d'abord fait une "blague" sur son poids. "En mode, j'étais trop grosse", rapporte-t-elle. La remarque ne passe pas pour Agathe, un peu moins fine que sa sœur ou son frère – qui l'appelait d'ailleurs "jambonneau sur pattes" lorsqu'elle était ado. Devenue depuis mère d'un petit garçon, cette trentenaire raconte :

"J'étais vexée. Je suis adulte : ça m'a gonflée d'être ramenée à cet état d'enfant, de bébé, dont on surveille la courbe de poids."

Mais c'est une phrase anodine qui a précipité son retour à Paris. Agathe avait laissé traîner son bel appareil photo sur une commode, la lanière tombant dans le vide. Plutôt "du genre à faire gaffe aux affaires", son père lui fait remarquer : "Attention ! C'est un coup à le faire tomber ».

"Je l'ai regardé et j'ai pété un câble. J'ai fait mes bagages et je suis partie en stop jusqu'à la grande ville. Je me suis sentie libre, je reprenais le contrôle de ma vie."

Et vieux réflexes...

Que ce soit quelques heures à peine ou plusieurs jours, on finit souvent par s'agacer les uns les autres, s'épuiser voire se disputer... Malgré tout l'amour que l'on se porte. Auteure du Que-sais-je ? "Les conflits relationnels", Dominique Picard explique :

"Au fond, le monde est comme un théâtre : on joue une représentation et on se prépare en coulisses pour celle-ci. Ensuite, comme celle-ci a demandé des efforts, on a besoin de se reposer."

Cette métaphore, c'est le sociologue canadien Erving Goffman qui l'a conceptualisée dans son ouvrage "La mise en scène de la vie quotidienne". La psycho-sociologue poursuit :

"Plus la représentation est longue et compliquée, plus elle demande d'investissement. Or, plus elle dure, plus elle est fatigante et difficile à tenir : les vieux réflexes reviennent."

Est-ce qu'on ne placerait pas aussi la barre un peu trop haut pour ces retrouvailles familiales ? De ce point de vue, la fête de Noël, ses cadeaux, son dîner interminable et fréquemment (trop) alcoolisé – "rillettes, pâté, coup de rouge, poulet froid, coup de rouge, coup de rouge", disait Pierre Desproges au sujet du réveillon –, offrent un terrain de jeu parfaitement glissant.

"Il y a autour de Noël une idéologie sociétale extrêmement forte qui veut que la fête se passe bien, dans la bonne entente et le plaisir d'être ensemble. Mais on arrive après avoir couru les magasins, subi les embouteillages... On est, sinon tendu, au moins excité. Tout comme la personne qui nous reçoit et qui s'est affairée à tout préparer", commente Dominique Picard."

Autant dire qu'on est déjà à bout de course avant que les trois coups de la grande représentation familiale ne sonnent. Et qu'il suffit que notre frère ou sœur reçoive un cadeau que l'on juge plus beau pour qu'une jalousie de l'enfance ressorte, explique la psycho-sociologue. Certes, nous sommes adultes, mais "c'est toujours le chouchou", pensera-t-on.

"On ouvre le gaz et chacun a une allumette"

Issu d'une famille où la "chamaillerie facile" a longtemps eu cours, Julien résume la situation :

"On ouvre le gaz et chacun a une allumette. Qui va craquer la première ?"

Pour éviter les clashes entre frères et sœurs, certains sujets sont à peine abordés : l'éducation des enfants, les niveaux de vie de chacun...

Des vacances tous ensemble ? "Jamais", éclate-t-il de rire à l'autre bout du fil. Pour Noël, le temps du réveillon s'avère suffisant. "A la maison, on s'apprécie tous. Mais, pendant longtemps, je m'effondrais en pleurs en rentrant chez moi", raconte cet homme de 36 ans, dont le père est décédé 15 ans plus tôt.

"Durant une décennie, ça a été lourd. On avait l'impression que tout le monde en voulait à l'autre, comme si on s'interdisait de s'aimer ou d'être heureux ensemble."

Du fait de la pression sociale que l'on intègre, quand ça se passe mal, "l'écart ressenti est d'autant plus fort à Noël", dit Dominique Picard.

Depuis que les sœurs de Julien ont eu des enfants, la vie a repris le dessus, l'ambiance s'est allégée au pied du sapin. Cette année, les festivités auront lieu chez lui et son compagnon, ça le rassure. Il n'empêche :

"Ça me paraît toujours long. A minuit, quand la bûche sera servie, je n'aurai qu'une envie : que tout le monde rentre chez soi."
Entre "plaisir et obligation"

Louis*, lui, est parti de la capitale mardi dernier pour se rendre chez ses parents, en Bretagne. C'est la deuxième fois en cinq mois. Lorsque son père est venu le chercher à la gare, le premier truc qu'il lui a demandé, c'est si sa mère avait appelé. Le couple venait de se disputer. Le jeune homme de 28 ans nous écrit :

"En montant dans la voiture, je me suis dit, la

semaine va être longue. On a acheté un faux sapin, car avec le poêle à bois, on a peur que ça prenne feu.

- Tu es content ?

- Oui, maman, c'est l'apothéose."

A peine est-il arrivé qu'elle souhaite lui parler. Louis décrit une famille où l'on discute peu "de nous, des sujets sensibles, un peu personnels".

"Et là, ma mère me confie qu'elle veut être incinérée dans un cercueil en carton."

Quand il évoque ses parents, âgés de 65 et 70 ans, la tendresse de Louis déborde. Il les voit vieillir, s'attacher désormais à de petits rituels, de nouvelles habitudes. Ne plus rentrer de balade la nuit. Ne pas dîner après 19h30. Tout ce changement a parfois quelque chose d'un peu étouffant.

Alors ces séjours chez les parents, le jeune homme les vit "entre plaisir et obligation" : "Quand j'arrive, je me sens toujours un peu oppressé. Puis, je me détends au fur et à mesure", développe-t-il. Car ce Parisien travaillant beaucoup trouve aussi "agréable d'être chez papa-maman, de se mettre les pieds sous la table" et d'entretenir le lien.

Mais il en convient, "faut pas que ce soit trop". Sa durée maximale ? "Au-delà d'une semaine, c'est plus possible."

Maria*, elle, a carrément décidé de ne pas faire le déplacement pour les fêtes. "C'était devenu une vraie contrainte", confie cette quadragénaire, issue d'une famille traditionnelle. Cette CSP+ installée dans le Sud Ouest se justifie :

"On m'a toujours reproché de ne pas m'être mariée, de ne pas avoir eu d'enfant, d'avoir tout donné à ma carrière professionnelle."

Il y a quelques années, cette Espagnole résidant en France depuis 23 ans pouvait "tenir" jusqu'à quatre ou cinq jours chez ses parents ou ses frères qui vivent en Catalogne. Mais à chaque visite, ça ne loupait pas. Un jour qu'elle joue avec ses neveux, sa mère lui lâche :

"T'as qu'à faire le tien, comme ça tu laisseras tranquille ceux des autres."

Maria estime que les fêtes de fin d'année doivent rester un temps joyeux. Pour le réveillon, elle retrouvera donc une dizaine d'amis et leurs enfants. Chacun amènera un plat. "Quelque chose de simple", dit-elle entre douceur et impatience.

*Certains prénoms ont été modifiés



Chloé Pilorget-Rezzouk Journaliste

A Suivre... La Presse en Revue



Joyeuses Fêtes

Rue89

LAPRESSEENREVUE.EU